

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 8-2014

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 17 novembre 2014, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 8-2014 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'ajouter l'hébergement aux usages spécifiquement autorisés dans la zone Pa14;
- QUE le règlement numéro 8-2014 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 26 novembre 2014;
- QUE le règlement numéro 8-2014 est entré en vigueur le 27 novembre 2014, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 5 décembre 2014.

Danielle Caron, OMA
Greffière